



Union Départementale des Syndicats FO de l'AISNE

19, rue du Président Kennedy
02100 Saint-Quentin

☎ : 03 23 65 66 66 – 📠 : 03 23 65 66 61

✉ : udfo02@force-ouvriere.fr

RÉSOLUTION DE LA CA DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FO DE L'AISNE, LE 5 NOVEMBRE 2019

La Commission administrative de l'Union départementale FO de l'Aisne réunie ce mardi 5 novembre 2019 a fait le point sur la situation générale et la préparation de la grève à partir du 5 décembre.

La mobilisation des cheminots qui ont massivement exercé leur droit de retrait après l'accident survenu le **16 octobre** dans les Ardennes, la grève déclenchée sans préavis par les agents du Technicentre de Châtillon confirme que, **depuis plusieurs mois, une « colère réelle et profonde » monte de tous les secteurs**, des urgences aux usines Michelin, en passant par les pompiers, les finances publiques, l'enseignement, l'énergie, les transports...

Cette colère se concentre aujourd'hui sur le projet Macron-Delevoye de régime unique de retraites par points qui constitue une attaque majeure contre l'édifice des conquêtes sociales gagnées par les générations de travailleurs qui nous ont précédées (*sécurité sociale, statuts, garanties collectives...*).

Le premier ministre a rappelé le **17 octobre** aux parents de Lons-le-Saulnier, que lui et ses ministres seraient « inflexibles » sur la création d'un « système universel par points (...) ». *Ensuite, un système où il n'y aura plus 42 régimes mais un seul...* ». « Là-dessus » a-t-il conclu « on a considéré qu'il n'y aurait pas de négociation ». Le **28 octobre**, le **Président de la République** ajoutait sur RTL : « C'est une réforme très dure (...) mais je ferai tout pour qu'il n'y ait pas ces blocages (...). Je n'aurai aucune forme de faiblesse ou de complaisance ».

LE PRÉSIDENT ET LE PREMIER MINISTRE LE DISENT DONC EUX-MEMES : LE PROJET DE RETRAITE PAR POINTS N'EST NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE !

Dans le même temps, ils continuent à mettre en oeuvre leurs contre-réformes à marche forcée (*Fonction publique, Santé, assurance chômage etc.*). Ainsi peut-on mesurer les conséquences prévisibles de la contre-réforme des retraites à l'aune des mesures qui entrent en vigueur le **1^{er} novembre** sur l'**Assurance chômage** : selon l'UNEDIC un demandeur d'emploi indemnisé sur deux verra ses allocations baisser (*de plusieurs centaines d'euros selon les situations*), tandis que les conditions d'accès à l'indemnisation sont durcies...

C'est clair, le « projet de société » que prépare Macron et son gouvernement avec ses contre-réformes, c'est la destruction des système de protection et de solidarité, et la généralisation des inégalités et de la misère.

Mais l'arrogance et l'obstination du gouvernement ne peuvent cacher la crainte qui saisit les sommets de l'Etat et du monde des affaires de voir la grève à partir du 5 décembre bloquer leur plan de réforme. Ainsi, le journal patronal **Les Échos** du **17 octobre** considère-t-il que « **à mi-mandat, les conditions politiques ne permettent pas de mener comme prévu la grande transformation du système des retraites. Si nous en sommes là, c'est parce-que les conditions économiques ne sont pas réunies** ». De fait, le gouvernement est fragilisé par l'accumulation des mobilisations...

POUR LA CA DE L'UD-FO, LE PROJET MACRON-DELEVOYE EST INACCEPTABLE. IL DOIT ÊTRE ABANDONNÉ. LA COLÈRE ET LES REVENDICATIONS DES SALARIÉS DOIVENT ÊTRE ENTENDUES.

Dans cette situation, la CA de l'UD-FO confirme que l'appel à la grève illimitée à partir du 5 décembre dans les transports et à la RATP ouvre une perspective claire, correspondant à l'état d'esprit d'un nombre de plus en plus grand de salariés.

De même, la décision du CCN FO des 25 et 26 septembre d'appeler à la grève interprofessionnelle à compter du 5 décembre constitue un point d'appui. La CA constate que depuis cette décision, les appels communs dans différents départements, dans différents secteurs, se développent.

Le moment n'est pas venu de lâcher prise, mais au contraire de préparer la grève pour bloquer le gouvernement et le contraindre à reculer. La CA appelle l'ensemble des syndicats de l'UD à participer nombreux au **Conseil syndical départemental du 22 novembre** et à tout mettre en oeuvre pour réunir les adhérents, les salariés de leur secteur respectif, pour informer, discuter, décider collectivement **la grève à partir du 5 décembre**, et programmer les **assemblées générales le soir du 5 ou le matin du 6, et les jours suivants, pour décider la reconduction de la grève tant que les revendications ne sont pas satisfaites** :

🔊 **Maintien de tous les régimes de retraite existants (régime général, régimes spéciaux, Code des pensions civiles et militaires, CNRACL...)** ;

🔊 **Retrait du projet Macron - Delevoye ! NON au régime unique de retraite par points !**

Afin de favoriser l'action commune dans l'unité syndicale la plus large, la CA mandate le Bureau de l'UD pour établir un communiqué commun départemental avec les organisations s'opposant à la réforme gouvernementale sur cette base.

La CA mandate le Bureau pour élaborer un tract et planifier des diffusions et réunions publiques pour informer largement les salariés et préparer la grève.

Adoptée à l'unanimité le 5 novembre 2019

